

PROCÈS VERBAL N°4

CONSEIL MUNICIPAL

29 avril 2026

Conseillers présents : MM/Mmes Chantal BABAKISSA NTINOU, Jean-Marc BALDET, Cécile BENTOGGIO, Jacques BUCHOUL, Anne-Sophie DUFOUR, Philippe GRAGLIA, Richard HUGLA, Christine MAXANT, Christophe PASCUTTO, Vanessa REGOURD, TAILLADE Béatrice

Conseillers excusés : -

Procuration : -

Secrétaire de séance : Anne-Sophie DUFOUR

Début de séance : 20h

1- Validation du procès-verbal du dernier Conseil Municipal :

Validation du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 avril 2026 à l'unanimité des conseillers présents.

2- Vote du Budget Primitif 2026 :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire, Vanessa REGOURD vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement :

Dépenses : 120 572.91 €

Recettes : 96 258.91 €

Fonctionnement :

Dépenses : 497 666.00 €

Recettes : 497 666.00 €

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 124 757.91 € (dont 4 185.00€ de RAR)

Recettes : 124 757.91€ (dont 28 499.00€ de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 497 666.00 €

Recettes : 497 666.00 €

Vu les documents de préparation du budget prévisionnel 2026 remis ce jour,
Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Madame REGOURD
Vanessa, Maire, délibérant sur le budget primitif 2026, dressé par cette
dernière, rappelant que le compte administratif 2025 et l'affectation des
résultats ont été précédemment votés,

DECIDE par 11 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 Abstention,

1°) **D'approuver le budget primitif 2026**, présenté par Vanessa
REGOURD, Maire, dont lecture leur a été faite.

11-Questions diverses :

-Réfèrent Ambroisie : Anne-Sophie DUFOUR

-Chemins de randonnées.

-Cérémonie du 8 mai

-Travaux du logement au-dessus de la mairie

-Outil de communication internet

-Actualisation mails des administrés et autorisations RGPD

-Fête votive 2026

Fin de séance : 23h15

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS :

024/2026 : Vote du Budget Primitif 2026

Secrétaire de séance
Anne-Sophie DUFOUR



Le Maire
Vanessa REGOURD

